

ANNÉE UNIVERSITAIRE 2023-2024	
DOMAINE	Mention Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation – 1er degré
PARCOURS	DIU Professeur des écoles (PE) – entrée dans le métier

MCC DIU Professeur des écoles – entrée dans le métier

VALIDATION DU DIU

Le suivi de l'ensemble des enseignements constitutifs de la maquette de formation et l'assiduité sont obligatoires.

La validation du DIU est soumise à la validation de l'ensemble des compétences associées aux UE de la maquette de formation (le relevé de compétences détaillé est présenté à la fin du document). L'équipe pédagogique du site de formation, réunie en commission pédagogique à la fin de l'année de formation, décide de la validation des compétences.

La validation du DIU ne donne pas lieu à la capitalisation d'ECTS.

L'étudiant pourra conserver le bénéfice des compétences validées en cas de prolongement ou de renouvellement de son année de stage.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les modalités d'évaluation relèvent du contrôle en cours de formation sans deuxième session. À l'exception des EC 62 (Travail Scientifique de Nature Réflexive) et 81 (Stage en responsabilité), les modalités d'évaluation dans l'ensemble des EC sont organisées exclusivement in situ.

Les tâches d'évaluation individuelles ou collectives (hors TSNR) se déroulent sur site de formation, au sein des TD/TP de la maquette de formation, et ne donnent lieu à aucun travail de rédaction (de type « dossier » par exemple), en dehors de ces temps.

PRISE EN COMPTE DU STAGE EN RESPONSABILITÉ

Pour chaque étudiant professeur des écoles stagiaire, la validation de la compétence 6 (voir relevé de compétences) prendra appui sur les observations réalisées en visite dans la classe du stage en responsabilité par un tuteur universitaire.

Le tuteur universitaire réalisera au minimum une visite pendant l'année de stage. Une deuxième visite pourra être décidée, si le tuteur universitaire la juge nécessaire, en accord avec le directeur d'études du site de formation du stagiaire.

MODULES DE RENFORCEMENT HORS MAQUETTE

Pour les personnes, inscrites au sein du DIU, ciblées et à besoins identifiés, des modules de renforcement complémentaires peuvent être proposés. Le suivi de ces modules complémentaires se fait hors maquette de formation et hors évaluation disciplinaire.

- 1) Un module de renforcement disciplinaire, à destination des étudiants à besoins identifiés dans leur maîtrise des disciplines fondamentales de l'école primaire (français / mathématiques) – 15 hTP

Un module de renforcement professionnel, à destination des étudiants à besoins identifiés dans leur pratique de classe et dans leur posture réflexive – 12h ateliers

**DIU « PROFESSEUR DES ÉCOLES – ENTRÉE DANS LE MÉTIER »
RELEVÉ DE COMPÉTENCES**

Bien que transversalement abordées, les compétences citées sont celles principalement visées et évaluées dans les UE associées. La décision de la commission pédagogique prend en compte la dynamique dans l'acquisition des compétences et l'engagement dans la formation.

1) Compétences relatives aux éléments règlementaires et institutionnels de son environnement professionnel en lien avec les responsabilités attachées à sa fonction :

UE 1 *validée / non validée*

2) Compétences relatives à l'usage et à la maîtrise des technologies de l'information et de la communication :

UE 2 *validée / non validée*

3) Compétences liées à la maîtrise des contenus disciplinaires et à leur didactique :

- *UE 3 (français)* *validée / non validée*
- *UE 4 (mathématiques)* *validée / non validée*
- *UE 5 (autres disciplines de l'école : EPS, histoire-géographie-EMC, sciences et technologie, arts plastiques, musique, LV anglais)* *validée / non validée*

4) Compétences relatives au développement d'une réflexion et d'une analyse personnelles, en particulier appuyées sur un travail scientifique d'analyse réflexive (TSNR) :

UE 6 *validée / non validée*

5) Compétences relatives à la coopération au sein d'une équipe et à l'exercice de la polyvalence :

UE 7 *validée / non validée*

6) Compétences éducatives et pédagogiques nécessaires à la mise en œuvre de situations d'apprentissage et d'accompagnement des élèves :

UE 8 *validée / non validée*

ANNÉE UNIVERSITAIRE 2023-2024				
DOMAINE	Mention Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation – 1er degré			
PARCOURS	DIU Professeur des écoles (PE) – entrée dans le métier			

Maquette de formation DIU Professeur des écoles - entrée dans le métier								
Blocs de compétences	principales compétences du référentiel mises en jeu (CC = compétences communes à tous les personnels d'éducation / P = compétences communes à tous les professeurs)	UE	EC	Compétences validées par la validation de l'UE associée	CM	TD	TP	Total
A L'enseignant acteur de la communauté éducative et du service public de l'éducation nationale	CC 1. Faire partager les valeurs de la République CC 2. Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école CC 3. Connaître les élèves et les processus d'apprentissage CC 6. Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques CC 12. Coopérer avec les parents d'élèves	UE 1 connaissance du métier et du cadre institutionnel, laïcité et valeurs de la république, école inclusive et communication	EC 11 Connaissance du métier et du cadre institutionnel, laïcité et valeurs de la république, école inclusive et communication tronc commun	Compétences relatives aux éléments réglementaires et institutionnels de son environnement professionnel en lien avec les responsabilités attachées à sa fonction	4	21	6	31
			EC 12 Connaissance du métier, laïcité et valeurs de la république et école inclusive spécifique maternelle OU élémentaire			12		12
B L'enseignant concepteur de son enseignement anticipant les apprentissages. L'enseignant polyvalent, efficace dans la mise en œuvre de son enseignement, dans la transmission des savoirs fondamentaux, au service de la réussite de tous.	CC 9. Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaires à l'exercice de son métier CC 4. Prendre en compte la diversité des élèves CC 5. Accompagner les élèves dans leur parcours de formation CC 7. Maîtriser la langue française à des fins de communication CC 8. Utiliser une langue vivante étrangère dans les situations exigées par son métier P1. Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique P3. Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves P5. Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves	UE 2 Culture et pratiques numériques en milieu scolaire	EC 21 Culture et pratiques numériques en milieu scolaire	Compétences relatives à l'usage et à la maîtrise des technologies de l'information et de la communication		12	6	18
			EC 31 savoirs disciplinaires et compétences didactiques pour l'école maternelle et l'école élémentaire - Français	Compétences relatives à la maîtrise des contenus disciplinaires et à leur didactique - Français		33	9	42
		UE 4 Enseignement des mathématiques à l'école primaire : savoirs disciplinaires et compétences didactiques pour l'école maternelle et l'école élémentaire	EC 41 savoirs disciplinaires et compétences didactiques pour l'école maternelle et l'école élémentaire - Mathématiques	Compétences relatives à la maîtrise des contenus disciplinaires et à leur didactique - Mathématiques		33	9	42
			EC 51 Enseigner l'histoire, la géographie et l'EMC à l'école primaire	Compétences relatives à la maîtrise des contenus disciplinaires et à leur didactique - Autres disciplines de l'école		15		15
			EC 52 Enseigner les arts plastiques et l'éducation musicale à l'école primaire			15		15
			EC 53 Enseigner les sciences expérimentales et la technologie à l'école primaire			15		15
			EC 54 Enseigner l'EPS à l'école primaire			15		15
			EC 55 Enseigner une langue vivante étrangère à l'école primaire			15		15
C L'enseignant, praticien réflexif, acteur de son développement professionnel	CC 10. Coopérer au sein d'une équipe CC 11. Contribuer à l'action de la communauté éducative CC 13. Coopérer avec les partenaires de l'école CC 14. S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel P2. Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement P4. Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves	UE 6 analyse réflexive des pratiques de stage	EC 61 analyse de pratiques de stage	Compétences relatives au développement d'une réflexion et d'une analyse personnelles			15	15
			EC 62 Travail d'analyse réflexive (TSNR)		tutorat			
		UE 7 développement professionnel individuel et collectif	EC 71 Projet collectif de pratiques culturelles dans le cadre la polyvalence.	Compétences relatives à la coopération au sein d'une équipe et à l'exercice de la polyvalence		9	6	15
A, B, C	Toutes les compétences du référentiel (CC 1 à CC 12 et P1 à P5)	UE 8 Stage en responsabilité	EC 81 Stage en responsabilité	Compétences éducatives et pédagogiques nécessaires à la mise en œuvre de situations d'apprentissage et d'accompagnement des élèves	Tutorat			
Total/étudiant					4	195	51	250

Modules de complément hors maquette pour étudiants à besoins identifiés	Module 1 - pour étudiants ciblés, sur repérage des besoins	Renforcement disciplinaire maths ou français	15h TP
	Module 2 - pour étudiants ciblés, sur repérage des besoins	Renforcement professionnel	12h atelier